

TROILUS S'ENTEND SUR LES MODALITÉS COMMERCIALES D'APPROVISIONNEMENT AVEC AURUBIS POUR SON CONCENTRÉ DE CUIVRE-OR

Montréal (Québec), le 18 juin 2025 – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société ») (TSX: TLG; OTCQX: CHXMF; FSE: CM5R) a le plaisir d'annoncer qu'elle s'est entendue sur des modalités commerciales indicatives d'approvisionnement avec Aurubis AG (« Aurubis »), un fondeur de cuivre de premier plan à l'échelle mondiale dont le siège social est situé à Hambourg, en Allemagne, pour l'achat du concentré de cuivre-or devant être produit à partir du projet Troilus, situé dans le centre-nord du Québec, au Canada.

L'entente définitive et contraignante devrait être conclue dans le cadre du financement par emprunt global de 700 millions de dollars américains annoncé le 13 mars 2025, qui est structuré par un syndicat d'institutions financières internationales, incluant Société Générale, KfW IPEX-Bank et Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce financement devrait inclure un soutien d'Euler Hermes Aktiengesellschaft (« Euler Hermes »), représentant le ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du climat, qui a émis une lettre d'intention à Troilus pour un montant maximal de 500 millions de dollars américains, confirmant en principe l'admissibilité à une garantie de prêt non liée (voir le communiqué de presse du 13 novembre 2024).

Tel que présenté dans l'étude de faisabilité de la Société de mai 2024 (voir le communiqué du 14 mai 2024), le projet devrait produire une moyenne annuelle d'environ 135,4 millions de livres de cuivre équivalent, soit environ 75 000 tonnes métriques humides (« TMH ») de concentré. Le concentré contiendra du cuivre, de l'or et de l'argent comme métaux payables.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus Gold, a dit à ce sujet : « *Cette entente sur des modalités indicatives avec un partenaire de calibre mondial comme Aurubis marque une étape déterminante dans notre progression vers la construction de la mine Troilus. Elle renforce la préparation technique et financière du projet, et témoigne de la qualité du concentré que nous visons à produire. Le Canada et l'Allemagne partagent une relation de collaboration de longue date, et nous sommes fiers de contribuer à ce partenariat stratégique. Nous sommes impatients de développer une relation durable avec Aurubis et d'ancrer notre présence en Europe à mesure que nous nous rapprochons de la phase de construction.* »

« *L'accord avec Troilus renforce encore notre portefeuille mondial de matières premières avec des concentrés de haute qualité et consolide notre position concurrentielle sur le marché international. En tirant parti de notre vaste réseau et de notre expertise dans le traitement de matières premières variées, nous assurons une sécurité de planification à long terme et une création de valeur mutuelle pour les deux parties. Des partenariats comme celui-ci sont au cœur de notre stratégie de croissance* » a affirmé Tim Kurth, chef de l'exploitation d'Aurubis AG.

Les modalités indicatives convenues comprennent les spécifications prévues du concentré, les taux de paiement pour les métaux précieux, les frais de traitement et d'affinage, ainsi que les pénalités applicables pour les éléments indésirables. Les essais métallurgiques réalisés à ce jour, ainsi que les données

historiques de l'exploitation passée, indiquent qu'aucune pénalité ne devrait être encourue au-delà des seuils établis dans l'entente.

Ocean Partners USA Inc. (« Ocean Partners ») agit à titre de conseiller tiers indépendant auprès de Troilus afin de soutenir la stratégie d'approvisionnement en concentré de la Société. Grâce à son expertise approfondie couvrant les volets techniques, commerciaux et financiers, Ocean Partners a fourni des analyses de marché et des conseils précieux tout au long de l'élaboration des ententes d'approvisionnement. Son implication a été déterminante dans la réalisation des analyses spécialisées et de la structuration commerciale requises pour les ventes à long terme de concentré, contribuant ainsi à établir une base solide et concurrentielle pour le projet à l'approche de la phase de construction.

Auramet International Inc. continue de soutenir la structuration du financement ainsi que la collaboration avec des prêteurs potentiels et des partenaires stratégiques. La Société demeure concentrée sur l'avancement de tous les aspects du projet en vue d'une décision de construction et fournira d'autres mises à jour à mesure que les travaux progresseront.

* Le rapport technique conforme au Règlement 43-101 associé à l'Étude de faisabilité du projet Troilus est disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca sous le profil de l'émetteur de la Société ou sur le site Web de la Société à l'adresse www.troilusgold.com.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par M. Kyle Frank, géoscientifique professionnel et vice-président, exploration, en tant que personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Frank est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

+1 (647) 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'incidence potentielle de l'entente d'approvisionnement sur la Société et la

probabilité que la Société puisse conclure une entente définitive selon les modalités et le calendrier indiqués, ou qu'elle puisse le faire tout court; la probabilité que des engagements de financement contraignants suivent selon le calendrier prévu, ou qu'ils surviennent; la probabilité que des agences de crédit à l'exportation (ACE) fournissent un financement et des garanties; l'avancement vers un financement complet de la construction; les plans de développement visant à faire progresser le projet Troilus vers la construction; l'incidence de la vérification diligente sur la structuration d'un financement par emprunt définitif; la probabilité de structurer un financement par emprunt définitif dans les délais annoncés, ou qu'il soit structuré; la structuration, l'identification et la mobilisation de participants potentiels au financement; les plans de développement; les possibilités d'accroître l'envergure du projet; le projet devenant une pierre angulaire de l'industrie minière en Amérique du Nord; le potentiel de développement du projet et son échéancier. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de termes comme « planifie », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « budget », « prévu à l'horaire », « estime », « anticipe », « projette », « entend », « continue » ou « croit », ou encore à l'emploi de formulations indiquant que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seront » ou « seront pris », « surviendront » ou « seront réalisés ». Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses et sur d'autres faits importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces déclarations et informations sont basées sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures ainsi que sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités. Certains facteurs importants pouvant faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs comprennent notamment les fluctuations des devises, la conjoncture économique mondiale, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, notamment, sans s'y limiter : l'absence de garantie que les programmes d'exploration mèneront à une expansion des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude associé aux études de faisabilité et autres études minières ou économiques, lesquelles reposent largement sur diverses hypothèses; les variations du prix de l'or et d'autres métaux; les fluctuations des taux de change; les variations du coût des fournitures et de la main-d'œuvre; l'obtention des approbations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et risques liés au développement de projets miniers; les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; les prix futurs de l'or et des autres métaux; les accidents, conflits de travail et pénuries; les risques environnementaux et autres risques liés à l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, ceux décrits dans le plus récent formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et autres documents d'information continue disponibles sous le profil de la Société sur www.sedarplus.ca. Même si Troilus a tenté de cerner les facteurs importants pouvant entraîner un écart notable entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux prévus. En conséquence, les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance induite aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent.